

11 décembre 2018



Réaction de la CPME 71 à l'intervention du Président de la République

Le Président de la République a annoncé un certain nombre de mesures destinées à augmenter le pouvoir d'achat des salariés.

« Les heures supplémentaires défiscalisées et nettes de charges sociales étaient réclamées par la CPME, rappelle le Président Jean VIENT. Cela devrait inciter les employeurs à y recourir davantage tout en permettant aux salariés de ne pas payer d'impôt, et ce sans grever les finances publiques. Il s'agit donc là d'une vraie bonne mesure qui concernera près de 9 millions de salariés ».

« La prime défiscalisée et nette de charges, à l'initiative de l'employeur, est également positive, poursuit-il. Il convient toutefois - pour éviter de laisser penser que l'ensemble des salariés en bénéficieront - de bien préciser que le nombre de PME en capacité de distribuer une prime de ce type restera malheureusement limité, se désole Jean VIENT.

Quant à la hausse de 100€ du SMIC, le fait qu'elle soit annoncée "sans coût pour l'employeur" est fondamental, précise-t-il. Dans le cas inverse de nombreuses entreprises, dont les marges sont plus que réduites, auraient été en grande difficulté. Il reste cependant à attendre les conditions de mise en œuvre, prévient le Président, en étant particulièrement vigilants sur les éventuels effets induits en particulier sur les grilles salariales ».

« Enfin, regrette-t-il, le périmètre et le calendrier des "baisses d'impôts et de dépenses publiques plus rapides" n'ont pas été dévoilés. Il s'agit pourtant d'une priorité.

Quoiqu'il en soit, conclut-il est maintenant essentiel que l'activité économique puisse repartir normalement pour ne pas que les artisans, commerçants, chefs d'entreprise de TPE et de PME continuent à en subir les conséquences ».